

COMITÉ DE DIRECTION

Procès-Verbal – Lundi 20 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur, dûment convoqué par son Président, **Monsieur Christophe Buisson**, le huit novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni en session extraordinaire au siège de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville.

Nombre de membres en exercice : 22 titulaires et 23 suppléants
Nombre de membres présents à la séance : 12
Nombre de votants : 12

Étaient présents :

Élus communautaires (8)

Christophe BUISSON, Président du Comité de Direction ; **Joël COLSON**, Vice-Président du Comité de Direction ; **Michel BAILLEUL** ; **Marie-France CHÂRON** ; **Alain GESBERT** ; **Allain GUESDON** ; **Michèle LEVILLAIN** ; **Patricia SAUSSEAU**

Socioprofessionnels (4)

Alexandra DESPAUX, représentante de l'hôtellerie-restauration (GNI) ; **Claire FERREUX**, représentante des ateliers d'artistes ; **Pascal LELIÈVRE**, représentant de la Société du Vieux Honfleur ; **Nicolas WAPLER**, représentant de l'Association des Amis de l'Ancienne Abbaye de Grestain

Étaient excusés :

Catherine FLEURY ; **Martine HOUSSAYE** ; **Caroline THÉVENIN**, élues communautaires titulaires ; **Didier EUDES** ; **Martine LECERF** ; **Brigitte POURDIEU** élus communautaires suppléants ; **Carole AUBRUN** et **Claude LECHARPENTIER**, représentants titulaire et suppléant du Cercle Nautique Honfleurais ; **Chantal BOUET** et **Régine BULTEY** représentantes des hébergements ruraux ; **Véronique GESLIN**, représentante d'hébergement locatif ; **Laurent LAEMLÉ** et **David LEGROS**, représentants de Haropa - Port de Rouen ; **Maud LECARPENTIER**, représentante des producteurs ; **Nathalie LEVILLAIN** et **Sophie LEVILLAIN** représentantes titulaire et suppléantes des hébergements de plein-air ; **Corinne WORTMANN** et **Vincent MOREAU** représentants titulaires et suppléants du Village de Marques

Étaient absent :

Daniel GUIRAUD, élu communautaire

Voix consultatives :

Jérôme RADANOVIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme

Secrétaire de séance :

Jérôme RADANOVIC, Directeur Général de l'Office de Tourisme

Monsieur Buisson souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Direction pour cette réunion.

A. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023

Monsieur Buisson propose aux membres du Comité de Direction présents d'approuver le procès-verbal de la réunion du 21/09/2023 qui leur a été envoyé par voie dématérialisée le 28/09/2023 s'ils n'y voient aucune objection.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023

B. Présentation du nouveau site internet

Madame Deshayes – Community Manager de l'Office de Tourisme – projette et présente le nouveau site internet de l'Office de Tourisme aux membres du Comité de Direction.

Après avoir rappelé les ambitions du site (davantage diffuser les flux de visiteurs sur l'ensemble du territoire communautaire, étaler la fréquentation sur l'ensemble de l'année, proposer du contenu pertinent pour les habitants du territoire, adopter une approche plus éco-responsable, offrir de nouvelles fonctionnalités pratiques...), Camille Deshayes présente quelques pages représentatives des objectifs annoncés.

Elle invite les membres présents à exprimer des remarques – tant sur le fond que sur la forme – en rappelant bien que le site n'est en ligne que depuis le 12 octobre et qu'il est toujours en phase de "lancement". Il est donc possible de procéder à des modifications.

Il ressort des échanges que les membres présents approuvent ce nouveau site internet et encouragent l'équipe de l'Office de Tourisme à poursuivre son développement.

C. Dépenses d'investissement 2024

Monsieur Buisson rappelle que, conformément à l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité de Direction doit autoriser le Directeur à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023 avant le vote du budget primitif 2024.

Le budget 2023 prévoyant un montant global d'investissement de 59 864,06 €, il est donc demandé aux membres d'autoriser monsieur Radanovic – Directeur Général de l'Office de Tourisme – à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 dans la limite de 14 966,01 € et selon les lignes budgétaires suivantes :

13918	Autres	50 €
2051	Logiciels	1 625 €
2181	Agencements divers	6 500 €
2183	Matériel de bureau et informatique	3 500 €
2184	Mobilier	3 291,01 €

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :
- les dépenses d'investissement 2023 et autorise monsieur Radanovic à engager les dépenses d'investissement qui leur ont été présentées

D. Commissions de billetterie

Monsieur Buisson explique que les taux des commissions de billetterie pratiquées par l'Office de Tourisme doivent faire l'objet d'une délibération et rappelle que leurs montants avaient été revus en 2022 puis maintenus en l'état en 2023.

Au 31 octobre 2023, les recettes du compte 70695 – *Billetterie spectacles* s'élevaient à 2 830,87 €, pour un montant total de vente s'élevant à 58 905,23 € (12 213 € de billetteries non commissionnées et 46 692,23 € de billetteries commissionnées).

Afin de mieux valoriser le temps passé par les équipes pour gérer ces billetteries – et selon la synthèse du cabinet d'expertise comptable Fiducial venu auditer les procédures de boutique, de billetterie et de régies le 20 octobre 2023 – il est aujourd'hui proposer de réévaluer certains montants de commission.

Il présente le tableau projeté à l'assemblée et après un débat entre les membres – notamment à propos des commissions appliquées aux associations – les taux de commission suivants sont validés.

Organisateur	Taux 2023	Taux 2024
Commune de la CCPHB (service culturel, comité des fêtes, équipement...)	Pas de commission	Pas de commission
Association caritative		
Association diverse	5 %	2 %
Prestataire privé partenaire de l'Office de Tourisme (brochure ou site web)	5 %	5 %
Prestataire privé non-partenaire de l'Office de Tourisme	8 %	10 %

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction approuve à l'unanimité et à main levée :

- les taux des commissions de billetterie pratiquées par l'Office de Tourisme tels que mentionnés ci-dessus

E. Bureau de l'Office de Tourisme au Honfleur Normandy Outlet

Monsieur Buisson rappelle que la convention – non renouvelable par tacite reconduction – signée en 2017 avec les représentants du Honfleur Normandy Outlet est arrivée à expiration le 9 novembre 2023.

Le 6 novembre 2023, l'Office de Tourisme a donc libéré la cellule qu'il occupait depuis novembre 2017 et la salariée de l'Office de Tourisme – en CDI – présente sur place a rejoint l'équipe du bureau de Honfleur, sur des missions de conseil en séjour, poste pour lequel elle avait été recrutée.

Son arrivée permet notamment de dégager du temps à Mathilde Hochin afin qu'elle puisse travailler à la mise à jour des brochures de l'Office de Tourisme pour l'année 2024 – mission jusque-là assurée par Jérôme Radanovic – et les événements 2024.

Monsieur Buisson rappelle qu'en prévision de la fermeture de ce bureau, un groupe de travail avait été constitué afin d'étudier d'autres formes de collaboration entre l'Office de Tourisme et le HNO.

La convention définitive sera présentée lors d'une prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction à l'unanimité et à main levée :

- approuve la fermeture du Bureau d'Informations Touristiques géré jusqu'à présent par l'Office de Tourisme au Honfleur Normandy Outlet et le retour de la salariée dans l'équipe des bureaux de Honfleur et de Beuzeville
- autorise le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur - Beuzeville à délibérer sur la fermeture administrative du Bureau d'Informations Touristiques géré jusqu'à présent par l'Office de Tourisme au Honfleur Normandy Outlet lors de sa prochaine réunion

F. Projet de signalétique touristique communautaire

Monsieur Radanovic explique que l'Office de Tourisme travaille actuellement à la mise en place d'une signalétique harmonisée à l'échelle du territoire communautaire visant à mettre en valeur le patrimoine (architectural, naturel...).

L'équipe a donc recensé les sites plus demandés à l'accueil des bureaux de Honfleur et de Beuzeville, en insistant sur ceux pour lesquels un déficit de signalisation est notable (là aussi, sur la base des demandes à l'accueil).

A ce jour, 8 sites ont donc été identifiés sur le territoire :

1. Manoir du Désert
2. Pont de Normandie (réseau piéton et vélo)
3. Bois du Breuil
4. Plage de Pennedepie
5. Plage de Cricquebœuf
6. Abbaye de Grestain
7. Esplanade des Voiles de la liberté
8. Maison médiévale

Cette liste sera validée après accord des propriétaires des sites privés concernés et après accord des élus des communes concernées.

Il convient désormais d'identifier les lieux d'installation de ces panneaux et la quantité nécessaire. L'appui d'une structure spécialisée sera nécessaire pour réaliser ce travail.

Le circuit envisagé à ce jour pourra évoluer, avec l'ajout de nouveaux sites pertinents.

G. Questions diverses

a. Audit comptable

Le 20 octobre 2023, conformément à l'engagement contractuel avec le cabinet d'expertise comptable Fiducial, Monsieur Pinault est venu réaliser une revue du contrôle interne relatif à la gestion de la boutique, de la billetterie et des régies de recettes et d'avances. Aucune anomalie n'a été constatée, que ce soit dans la gestion de la boutique, des billetteries et des régies.

Il a toutefois attiré l'attention sur le processus très lourd et consommateur de temps pour les agents de l'Office de Tourisme que représente la gestion des billetteries, tout cela pour une commission allant de 5 % à 8 %.

Et il a par ailleurs émis 3 recommandations :

- Limiter au maximum les encaissements par chèque
- Fusionner les deux tableaux de suivi du stock boutique utilisés par le Responsable Boutique (aujourd'hui il utilise à la fois le suivi automatisé du logiciel de caisse et un tableau personnel)
- Archiver tous les devis lorsque d'une mise en concurrence de fournisseurs est possible (même si les montants ne justifient jamais une consultation par marché public)

b. Mouvements de personnel

Arrivée de Pauline Roger le 4 décembre 2023 en tant qu'Adjointe de Direction et Responsable Accueil. D'origine normande, elle a travaillé 10 ans sur l'île de la Réunion en tant que Responsable Qualité et Formation au Comité Régional du Tourisme réunionnais.

Arrivée de Julie Demoré le 1^{er} décembre 2023 en remplacement de Clémence Frémont dont le contrat prendra fin le 31 décembre 2023. Elle a notamment été Chargée de Communication et Cheffe de Projets Communication dans différents secteurs, dont l'hôtellerie.

Licenciement de Véronique Anquetil – Agent d'Entretien – le 20 octobre 2023 en raison de l'inaptitude totale au travail sans possibilité de reclassement déclarée par la Médecine du Travail. Avant son licenciement, elle avait cumulé plus de 100 jours d'arrêt maladie sur l'année 2023.

H. Lecture des décisions de la Direction

a. Boutique

2 nouveaux produits ont été mis en vente à la Boutique de l'Office de Tourisme : 2 affiches représentant le port et le Vieux Bassin de Honfleur vendues 10 € chacune. Ces affiches ont été données à l'Office de Tourisme une artiste qui ne possède pas de SIRET (et ne peut donc pas les vendre).

b. Gratuités

2 dessous de plats Heula offerts le 20/10/2023 à l'Agent d'Entretien pour son départ de la structure, pour une valeur de 14,80 €.

1 gratuité accordée pour une visite guidée Honfleur à la nuit tombée le 18/11/2023 accordée à Madame Lebrun – membre de l'équipe de l'Office de Tourisme de Caen – dans le cadre du réseau Pass Accueil Normandie qui permet aux salariés des structures touristiques régionales d'obtenir certaines gratuités ou réductions.

1 peluche, 1 jeu de société et une enveloppe de jeu Flibusterie offerts comme lots dans le cadre du concours de déguisements organisé à la Cidrerie le 24 octobre 2023, pour une valeur de 33,85 €.

7 gratuités accordées le 24 septembre 2023 dans le cadre d'une visite guidée de groupe. Une des deux guides est arrivée en retard (elle vient de Caen par le réseau de bus de la région). La visite s'est donc déroulée avec 1 guide pour 37 personnes alors que le groupe avec réservé 2 guides.

Gratuité du concours de déguisement organisé à la Cidrerie de Beuzeville le 24 octobre 2023, après accord du Président et du Vice-Président le 10 octobre 2023, conformément à la délégation accordée au directeur.

Le Comité de Direction prend acte des décisions prises par la Direction.

Monsieur Buisson remercie les membres du Comité de Direction et clôt la séance à 19h30.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE HONFLEUR
Quai Lepaulmier - BP 20070
14602 HONFLEUR Cedex
Tél. : 02 31 89 23 30 - Fax : 02 31 89 31 82
www.ot-honfleur.fr - contact@ot-honfleur.fr
N°SIRET 440 669 067 00017

Fait à Honfleur, le lundi 20 novembre 2023

Christophe BUISSON

Président de l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur